



REGLEMENT TROPHÉE DES GLACES 2008

Championnat de France de Quads sur Glace

DEFINITION

La FFM (Fédération Française Motocyclisme) met en compétition une épreuve de quads sur glace, 1 pilote / ou 2 machines à condition d'avoir présenté les deux machines aux contrôles techniques.
Cette épreuve est ouverte aux quads de cylindrés minimum 85cc à 1000cc.

CATEGORIES

Classements : scratch – junior – féminin – 12/13 ans – 14/15 ans - 4x4 - 4X2

EPREUVES

Daniel Giroud Organisation (DGO) et Quad Aventure sont les organisateurs du « **Championnat de France de Quads sur Glace** ». Quad Aventure est l'association représentant la fédération FFM. Nul ne peut prendre part à cette manifestation sportive en qualité de concurrent, s'il n'est pas titulaire d'une licence FFM 2008 ou d'une licence à la journée. **Pour les licences à la journée, documents obligatoires : C.A.S.M. (Certificat Aptitude aux Sports Mécaniques) ou le permis moto grosse cylindrée, certificat médical de moins d'un an, chèque à l'ordre de la FFM.**

CIRCUIT

L'épreuve se déroulera sur des circuits de glace. Le circuit sera doté de toutes les normes de sécurité nécessaires.
Le port du casque est obligatoire sur le circuit, sur le parc coureur. La circulation des quads homologués ou non, inscrits au Trophée des Glaces, est autorisée uniquement dans l'enceinte du circuit sous peine d'exclusion immédiate de la machine et de son pilote et à vitesse réduite.

STANDS

Les organisateurs n'assurent pas le gardiennage la nuit et ne peuvent être tenus responsable en cas de vols ou de dégradations... dans le parc coureurs. Les organisateurs ne peuvent être tenu responsable des conséquences éventuelles pouvant découler de faits majeurs et sans que la liste soit exhaustive, par exemple : rafales de vent, ouragan, inondations, tempête de neige ainsi que l'annulation de la manifestation ou autres. Nous vous rappelons que les emplacements doivent être rendus propres.

ENGAGEMENTS

Les demandes d'engagement à envoyer à Daniel Giroud Organisation (DGO) 24 Rue des Allobroges 38190 BRIGNOUD

	Inscription 3 semaines avant la 1^{ère} épreuve dans la limite des places disponibles	Inscription la semaine précédant l'épreuve ou sur place dans la limite des places disponibles
5 épreuves	100€ X 5 soit 500€	
De 1 à 4 épreuves	120 € l'épreuve	
1 épreuve		150 € l'épreuve

Aucun remboursement ne sera effectué sans présentation d'un certificat médical. Aucun remboursement ne sera effectué la dernière semaine. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'oubli de permis ou licence. Toute demande d'engagement sans règlement ne sera pas prise en compte. Le nombre de pilotes est limité à 120 maximum.

PNEUMATIQUES ET CLOUS

Le type de pneus est imposé par l'organisation. Les quads devront être équipés, **obligatoirement**, à l'avant comme à l'arrière, de pneus fournis par les revendeurs de notre fournisseur officiel : **RE'ACTION**. Taille imposée : 21x7-10 pour les quads à 2 roues motrices et 25x8-12, ou 21x7-10 pour les quads à 4 roues motrices :

K532, taille 21x7-10

Pneus spéciaux **marquage Trophée des Glaces (marquage différent des pneus 2007)**

K530, taille 25x8-12

Pneus spéciaux **marquage Trophée des Glaces (marquage différent des pneus 2007)**

Les quads seront donc équipés de 4 roues avant. Le contrôle du marquage spécifique à **RE'ACTION** sera effectué aux contrôles techniques mais également pendant la compétition. Les pneus doivent garder leur profil d'origine (pneus non retaillés).

Les clous devront obligatoirement être vissés dans la gomme du pneu, **les rondelles, inserts, etc... sont interdits**.

La tête des clous doit affleurer la gomme du pneu, pas de clous vissés à moitié.

Le cloutage reste conseillé et limité à un maximum de 50 clous par pneu AV et 70 clous par pneu AR. Les pilotes désirants acheter les clous nécessaires à l'équipement de leur machine, devront en passer la commande à COMAS MOTO 100 Avenue de France 74 000 ANNECY Tél. : 04.50.23.70.60 – Fax : 04.50.27.65.86

VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES

Les pilotes devront présenter personnellement leur licence FFM, C.A.S.M., permis de conduire moto grosse cylindrée. Une caution de 50€, par chèque, sera demandée aux contrôles administratifs pour la remise du dossard. Il est interdit de masquer les logos des dossards.

VERIFICATIONS TECHNIQUES

La machine sera équipée, obligatoirement, de **numéros de course** (un numéro à l'avant et deux numéros à l'arrière, plaque verticale, n° non fournis par l'organisateur), d'un **coupe circuit**, de **nerfs de barres**, d'un **éclairage avant et arrière**, des **pneus cloutés officiels** (voir paragraphe ci-dessus).

Le remplacement des clous arrachés durant les manches est autorisé uniquement dans les stands. A tout moment un commissaire ou officiel FFM pourra contrôler le type de pneus et le cloutage des machines. En fin d'épreuve, les 3 premiers du classement

ainsi que 2 machines tirées au sort seront mises en parc fermé. Tout cloutage excessif ou mauvais type de pneus ou de clous entraînera la mise hors course immédiate du pilote.

La **goupille de l'écrou central des roues AR est obligatoire**, son absence entraînera une pénalité d'un tour puis l'exclusion.

BRUIT : toutes les machines devront être conforme à la norme bruit du règlement F.F.M., sous peine d'exclusion, soit 96dbs. Un sonomètre sera mis en place aux contrôles techniques et éventuellement au départ des manches.

Le pilote devra présenter un extincteur aux contrôles techniques. Il devra le conserver durant toute l'épreuve sur son stand.

Les pilotes s'engagent à apposer sur leurs machines, et pour toute la durée de l'épreuve, les autocollants fournis par l'organisateur.

Le pilote doit obligatoirement avoir une tenue moto : **casque, bottes « type » enduro, gants, manches longues, pantalons longs. Le casque doit être présenté aux contrôles techniques. Le port du casque est obligatoire sur le circuit, sur le parc coureur, sur toute l'enceinte sportive.**

ESSAIS

La participation aux essais est obligatoire (au moins une manche). Les essais s'effectueront par manche de 30 machines environ.

GRILLE DE DEPART

Le départ s'effectuera pour les essais libres 1 et les qualifications 1 en fonction du tirage au sort. Le départ des essais libres 2 est identique à celui des essais libres 1. Pour les qualifications 2, le départ est donné dans l'ordre inverse des qualifications 1. Pour les quarts, le départ s'effectuera en fonction des résultats de qualifications 1 et 2. Le départ des 1/2 s'effectuera en fonction du résultat des quarts soit 1^{er} quart et 2^{ème} quart font la 1^{ère} demi finale, 3^{ème} et 4^{ème} quart, la 2^{ème} demi-finale. Les places seront établies ainsi :

1 ^{er} du quart 1	1 ^{er} du quart 2	2 ^{ème} du quart 1
2 ^{ème} du quart 2	3 ^{ème} du quart 1	...etc...

Pour la finale, le départ s'effectue en fonction du résultat des demi finale.

1 ^{er} de la demi finale 1	1 ^{er} de la demi finale 2	2 ^{ème} de la demi finale 1
2 ^{ème} de la demi finale 2	3 ^{ème} de la demi finale 1	...etc...

COURSE

Chaque manche sera composée d'environ 30 machines et d'une durée d'environ de 6 à 7 tours. En 1 /4 de finale et 1 /2 finale, les 12 premiers pilotes seront qualifiés (cette sélection pourra être étendue à 15 pilotes maximum).

Une finale filles pourra être mise en place, elle ne sera en aucun cas obligatoire. Si cette dernière a lieu, le classement sera établi pour la catégorie féminine en fonction du résultat de cette finale, sinon c'est le classement des 1/4 ou des 1/2 ou de la finale scratch qui déterminera le classement féminin. Les catégories 4x4 et 4x2 seront séparées suivant le nombre de pilotes inscrits.

Une remise des prix est organisée à chaque épreuve.

LE CLASSEMENT

Les licenciés NCA

A chaque épreuve, seul les finalistes en possession d'une licence NCA marquent des points pour le Trophée.

Pour le classement final, le cumul des points des 4 meilleurs résultats définira le vainqueur du Championnat de France de Quads sur Glace 2008.

Pour le classement féminin, 12/13ans, 14/15ans, 4X4, 4X2 et juniors (16 à 20 ans), le principe est le même.

La remise des prix du Championnat de France de Quads sur Glace 2008 aura lieu lors de la dernière épreuve.

Les licenciés NCB ou à la journée

Classement uniquement à l'épreuve, pas de cumul de points.

BAREME DES POINTS

1er < 42 points> / 2ème <38 points> / 3ème <36 points> / 4ème <34 points> /5ème <32 points> / 6ème <30 points> / 7ème <28 points> / 8ème <26 points> / 9ème <24 points> / 10ème <22 points> / 11ème <20 points> / 12ème <19 points> / 13ème <18 points> / 14ème <17 points> / 15ème <16 points> / 16ème <15 point> / 17ème <14 point> / 18ème <13 point> / 19ème <12 point> / 20ème <11 points> 21ème < 10 points> / 22ème <9 points> / 23ème <8 points> / 24ème <7 points> /25ème <6 points> / 26ème <5 points> / 27ème <4 points> / 28ème <3 points> / 29ème <2 points> / 30ème <1 point>

RECLAMATIONS

En cas de contestation, la réclamation devra être établie dans les 30 minutes qui suivent l'affichage des résultats, PAR ECRIT, signée et accompagnée d'un chèque de 75 € à l'ordre de la FFM.

SECURITE

Un médecin, une équipe de secouristes et une ambulance seront en permanence au bord de la piste.

EXECUTION DU REGLEMENT

Le directeur désignera les commissaires nécessaires au bon déroulement de l'épreuve. Il est chargé de l'application de présent règlement. BAREME DES PENALITES : voir annexe 1 ci-jointe.

Jury de course composé de : Directeur de course, représentant des pilotes, responsable des commissaires, organisateur ou représentant, délégué départemental et régional si présents, représentant de la commission technique si présent et membre de la CNS Moto si présent.

L'organisateur se réserve le droit de refuser un pilote sans avoir à se justifier.

SPORTIVITE ET RESPECT DU REGLEMENT

Tout manquement au règlement, tout comportement anti-sportif, tout accrochage volontaire, ne pourra être tolérés et entraînera l'exclusion du contrevenant.